

CHAPITRE 1

CARACTERISTIQUES DU PAYS ET PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 CARACTERISTIQUES DU PAYS

1.1.1 Géographie et histoire

Le Rwanda est un pays de l'Afrique centrale situé au sud de l'Equateur, entre 1°04' et 2°51' de latitude sud et entre 28°53' et 30°53' de longitude est. Avec une superficie de 26 338 km², le pays est entouré par l'Ouganda au nord, la Tanzanie à l'est, le Zaïre à l'ouest et le Burundi au sud. Sans accès à la mer, le Rwanda est ainsi enclavé et se situe, à vol d'oiseau, à 1 200 km de l'Océan Indien et à 2 000 km de l'Océan Atlantique.

Le Rwanda se rattache morphologiquement aux hautes terres de l'Afrique centrale et orientale avec un relief montagneux et une altitude moyenne de 1 700 mètres. Cependant, trois grandes unités peuvent être distinguées :

- L'Ouest et le Centre-Nord du pays présentent un relief montagneux constitué de la Crête Zaïre-Nil et de ses contreforts, de la chaîne de Birunga (volcans) ainsi que des Hautes Terres de Byumba et de Ruhengeri. Cet ensemble est caractérisé par un relief abrupt et disséqué avec des vallées encaissées. Mises à part ces vallées, l'altitude y est supérieure à 2 000 mètres. La Crête culmine à 3 000 mètres d'altitude mais reste à son tour dominée par la chaîne des volcans dont le plus haut, le Kalisimbi, culmine à 4 507 mètres d'altitude.
- Au centre du pays, le paysage montagneux cède la place à un relief collinaire qui a valu au Rwanda l'appellation de *pays des mille collines*. L'altitude varie, en moyenne, entre 1 500 et 2 000 mètres. C'est une morphologie faiblement disséquée appelée aussi "plateau central."
- Plus à l'est, s'étend une vaste zone de plateau dite "plateau de l'est" où l'aspect collinaire s'estompe au profit d'un relief plat, monotone, découpé de quelques collines et de vallées lacustres. L'altitude tombe généralement en-dessous de 1 500 mètres.

Il faut ajouter qu'à l'ouest, la Crête Zaïre-Nil domine le lac Kivu qui occupe le graben du rift et se situe à 1 460 mètres d'altitude.

Sur le plan climatique, le Rwanda jouit d'un climat subéquatorial tempéré par l'altitude. La température annuelle moyenne oscillant autour de 18,5°C tandis que la pluviométrie est de l'ordre de 1 250 mm, en moyenne, répartie en deux saisons inégales qui alternent avec une petite et une grande saisons sèches. Le climat connaît cependant des variations régionales qui restent en général calquées sur les étages altitudinaux.

- A l'ouest et au nord, les régions de la crête, des volcans et des hautes terres de Byumba et Ruhengeri jouissent d'un climat frais (16°C en moyenne) et humide avec une

pluviométrie moyenne supérieure à 1 300 mm mais pouvant dépasser 1 600 mm au-dessus de la crête et sur le piémont des volcans.

- La région des collines du centre reçoit, en moyenne, entre 1 100 mm et 1 300 mm de pluie par an.
- Le plateau de l'est connaît un climat relativement chaud et faiblement arrosé avec des totaux annuels de pluies généralement inférieurs à 1 000 mm, le minimum variant autour de 800 mm.

Avec des températures quasi constantes, le climat du Rwanda reste cependant caractérisé par des variabilités interannuelles, voire des irrégularités notables de pluies marquées par des excès et surtout des déficits. Ces perturbations affectent profondément la production agricole qui enregistre parfois des périodes de crise.

L'hydrographie du pays est caractérisée par un réseau dense de rivières. En dehors de la façade ouest de la Crête Zaïre-Nil dont le drainage est tourné vers le fleuve Zaïre, le reste du pays est drainé vers le Nil par la rivière Akagera qui collecte presque toutes les rivières de ce bassin. L'hydrographie reste aussi caractérisée par beaucoup de lacs entourés de marécages.

La pression démographique et la déforestation qui s'en est suivie ont donné lieu à une végétation anthropique où ne subsistent que quelques lambeaux (5 pour cent du territoire) de forêts naturelles situées sur la Crête Zaïre-Nil et sur les volcans.

Lors de la Conférence Internationale de Berlin (1884-1885), le Rwanda, alors presque inconnu des européens, fut englobé dans les territoires dévolus à l'Allemagne dont le protectorat fut effectif et reconnu à la cour royale du Rwanda en 1899. En 1916, au cours de la première guerre mondiale, le Rwanda passe sous le contrôle militaire belge. L'occupation belge est confirmée par le Traité de Versailles de 1919. Le Rwanda devient, en 1923, un territoire sous-mandat de la Société des Nations confié à la Belgique. En 1946, le pays passe sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies, assurée également par la Belgique jusqu'au 1^{er} juillet 1962, date d'accession du Rwanda à l'indépendance.

Peu après la révolution sociale de 1959, le Rwanda est proclamé République le 28 janvier 1961. En 1973, un coup d'état militaire consacre la deuxième République, gérée en régime de parti unique depuis la création du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) en 1975. Le 10 juin 1991 une nouvelle constitution instituant le multipartisme est promulguée.

1.1.2 Economie

Le Rwanda est un pays essentiellement agricole. Les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1991 montrent que 91 pour cent de la population active occupée travaille dans le secteur primaire, dominé par l'agriculture, 3 pour cent dans le secteur secondaire et 6 pour cent dans le tertiaire.¹ En 1991, ces trois secteurs représentaient respectivement 40, 20 et 40 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB). D'après la Banque Mondiale, en 1991, le produit national brut *per capita* était de 270 dollars US.²

¹ Service National du Recensement, 1993.

² Banque Mondiale, 1993.

Rurale à près de 95 pour cent, la population rwandaise vit d'une agriculture de quasi subsistance qui n'est ouverte au marché qu'à l'occasion des excédents conjoncturels. La pluviométrie capricieuse fait que les années qui approchent l'autosuffisance alimentaire alternent avec les années de famine souvent très marquée. Aussi faut-il souligner que la pression démographique que connaît le pays a conduit à une crise foncière qui hypothèque dangereusement le développement de ce secteur clé de l'économie qu'est l'agriculture. Le café constitue la principale source de devises pour le pays, mais il reste, lui aussi, soumis aux aléas climatiques et surtout à la fluctuation des cours internationaux. C'est ainsi que la chute des cours du café intervenue depuis 1987 a plongé le pays dans une crise importante conduisant à une rupture profonde des équilibres économiques. Les autres cultures de rente sont le thé (également source de devises), le pyrèthre et la canne à sucre.

Le sous-sol rwandais est pauvre et se résume à quelques gisements de cassitérite, de wolfram, de colombo-tantalite, de béryl et d'un peu d'or. Ceci fait que les activités minières participent faiblement au revenu national.

L'économie du Rwanda reste, par ailleurs, sous la contrainte de l'enclavement du pays. Cet enclavement grève les prix des marchandises importées et exportées, suite à la longueur du transport, sa cherté et son incertitude quand les zones traversées par les routes vers Mombasa et Dar-es-Salam, principaux ports, connaissent des troubles.

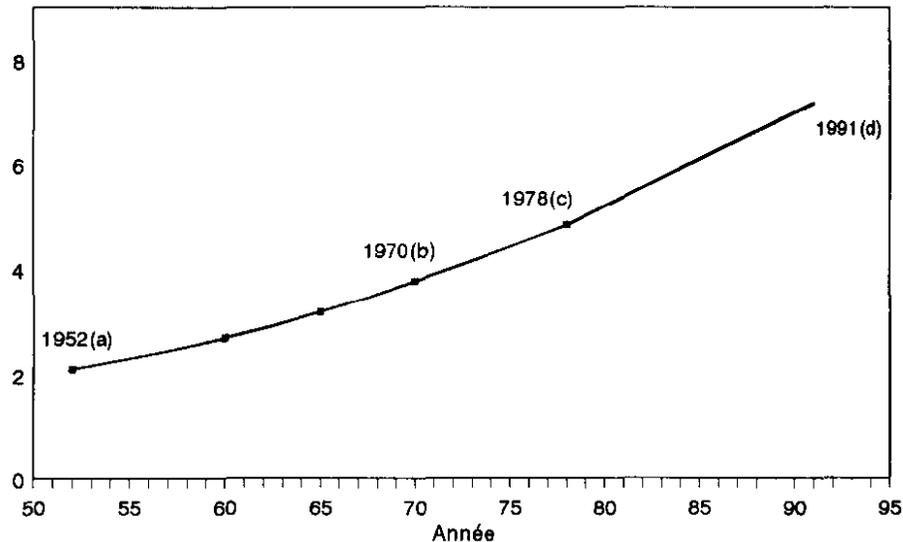
1.1.3 La population

Depuis plusieurs siècles, la population est composée de trois grands groupes ethniques : les hutu, les tutsi et les twa qui représentent, respectivement, 90 pour cent, 8 pour cent et moins de 1 pour cent de la population. Ces ethnies partagent une langue commune, le kinyarwanda, langue nationale et officielle du pays.

D'après le RGPH de 1991, la population du Rwanda s'élève à environ 7,2 millions d'habitants (Graphique 1.1) : c'est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique, avec une densité brute de plus de 270 habitants par km². Le taux de croissance de la population, estimé à 3,2 pour cent par an, est également parmi les plus élevés du continent. La pression démographique, causée par la forte densité et un taux de croissance excessivement élevé, pose un problème particulièrement grave au Rwanda, d'autant plus que le pays est peu urbanisé et peu industrialisé. En effet, à peine un peu plus de 5 pour cent de la population réside en milieu urbain, et environ 90 pour cent de la population travaille dans le secteur primaire, largement dominé par l'agriculture dont la capacité d'absorption de main d'oeuvre est faible. Etant donné l'insuffisance d'emplois dans le secteur industriel et dans celui des services, une partie importante de la force de travail générée par la croissance démographique n'arrive pas à s'insérer convenablement dans le système économique. Aussi, depuis plusieurs années, la réalisation de l'équilibre entre population et ressources retient l'attention des autorités rwandaises. La situation démographique du Rwanda peut être résumée par les indicateurs qui figurent au Tableau 1.1.

Graphique 1.1 Evolution de la population - Rwanda, 1952-1991

Population (millions)



Sources: ONAPO (1990), et a) Enquête Démographique 1952,
b) Enquête Démographique 1970, c) Recensement 1978, d) Recensement 1991

Tableau 1.1 Indicateurs démographiques de base

| Indicateurs | 1978-83 | 1991-92 |
|---|------------------------|------------------------|
| Population totale | 4 831 527 ^a | 7 157 551 ^c |
| Densité (habitants/km ²) | 183 ^a | 272 ^c |
| Population urbaine (pour cent) | 4,6 ^a | 5,5 ^c |
| Taux brut de natalité (pour mille) | 54 ^a | 45,9 ^c |
| Taux brut de mortalité (pour mille) | 17 ^a | 14,1 ^c |
| Taux d'accroissement naturel (pour cent) | 3,7 ^a | 3,2 ^c |
| Indice Synthétique de Fécondité (enfants/femme) | 8,5 ^b | 6,2 ^d |
| Taux de mortalité infantile (pour mille) | 120 ^b | 85 ^d |

Sources:

^aRecensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 1978

^bEnquête Nationale sur la Fécondité, 1983

^cRecensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 1991

^dEnquête Démographique et de Santé, 1992

1.1.4 Politique en matière de santé publique et de planification familiale

Le problème posé par la pression démographique étant une des priorités de la 2^e République depuis son établissement en 1973, le gouvernement du Rwanda a créé, en 1981, l'Office National de la Population (ONAPO) pour faire face à ce problème. La mission principale de l'ONAPO est d'étudier les

problèmes découlant de l'accroissement démographique et de proposer au Gouvernement des solutions appropriées. La sensibilisation aux contraintes multiples engendrées par un rythme rapide d'accroissement de la population a été la préoccupation de l'ONAPO depuis sa création.

D'une manière générale, les actions en santé publique ont pour but l'amélioration globale de la santé, réductrice de mortalité, gage d'un meilleur bien-être physique, et facteur de la réduction du nombre d'enfants par femme. La politique nationale en la matière est axée sur la promotion des huit composantes des soins de santé primaires. Les programmes dans ce secteur visent à :

- développer et appliquer un schéma cohérent et efficace d'organisation des formations médicales;
- renforcer la supervision-formation des centres de santé et du personnel;
- renforcer l'approvisionnement des centres de santé et de la population en médicaments essentiels et en matériel médical de base (initiative de Bamako), avec création d'une centrale nationale d'approvisionnement, création des pharmacies communautaires communales et création d'une industrie pharmaceutique nationale;
- améliorer quantitativement et qualitativement la formation du personnel;
- améliorer, au moyen d'études, la connaissance des principales causes de morbidité et de mortalité;
- améliorer le niveau nutritionnel des Rwandais, et particulièrement celui des groupes vulnérables : enfants, femmes enceintes et celles qui allaitent, et travailleurs.

En ce qui concerne la planification familiale proprement dite, les programmes sont axés sur les volets suivants :

- un appui ferme de toutes les autorités politico-administratives et religieuses du pays à la planification familiale;
- la promotion et le renforcement de la fourniture des services de planification familiale du Ministère de la Santé, par une intégration de ces services à ceux de la Santé Maternelle et Infantile (SMI). Ceci implique la généralisation de ces services dans toutes les formations socio-sanitaires;
- l'adoption de mesures législatives connexes accompagnant la politique de planification familiale et incitant à une plus grande utilisation des méthodes contraceptives;
- l'amélioration de la qualité des services de planification familiale par une formation et un engagement accru du personnel, une meilleure organisation, supervision et encadrement, un meilleur accueil des utilisateurs de planification familiale, un meilleur suivi de ces utilisateurs, une information plus adéquate sur tous les effets des méthodes de contraception;
- la distribution à base communautaire de certaines méthodes (condoms, spermicides, réapprovisionnement en pilule...);
- la promotion plus importante de certaines méthodes peu utilisées (Dispositif Intra-Utérin -DIU-, pilule...).

1.2 PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.2.1 Cadre institutionnel et objectifs

Conformément à sa mission, c'est l'ONAPO qui a eu la responsabilité d'exécuter l'Enquête Démographique et de Santé au Rwanda (EDSR), avec l'assistance technique de Macro International, Inc. Cette enquête, qui entre dans le cadre du programme international des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS, ou Demographic and Health Surveys - DHS), a bénéficié d'un financement de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID). L'UNICEF a également fourni une assistance matérielle.

L'EDSR est une enquête par sondage dont l'objectif principal est de recueillir, à l'échelle nationale, des données fiables et de qualité permettant de :

- calculer certains taux démographiques et, plus particulièrement, les taux de fécondité et de mortalité infantile ;
- analyser les facteurs qui déterminent le niveau et les tendances de la fécondité et de la mortalité ;
- estimer les niveaux de connaissance et de pratique de la contraception chez les femmes en âge de procréer et chez leur mari ;
- connaître les préférences en matière de fécondité et l'attitude envers la planification familiale des femmes et de leur mari ;
- évaluer la situation de la santé maternelle et infantile en ce qui concerne les vaccinations, la prévalence et le traitement de la diarrhée et des maladies respiratoires, les pratiques d'allaitement, les soins prénatals et l'assistance à l'accouchement ;
- évaluer l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans à partir des mesures anthropométriques.

Grâce à l'expérience acquise par les cadres durant l'EDSR, ce projet vise également à renforcer les capacités du Rwanda, en général, et de l'ONAPO, en particulier, pour réaliser des études similaires dans le futur.

1.2.2 Questionnaires

Trois questionnaires ont été utilisés au cours de l'EDSR : le questionnaire ménage, le questionnaire individuel femme et le questionnaire mari. Les entretiens se sont déroulés dans la langue nationale, le kinyarwanda.

Le questionnaire ménage a permis d'établir la liste de tous les membres du ménage et de collecter à leur sujet quelques caractéristiques importantes. Ce questionnaire comporte aussi plusieurs questions relatives aux caractéristiques physiques des logements, permettant d'évaluer les conditions économiques et environnementales dans lesquelles vivent les femmes qui sont enquêtées individuellement. Néanmoins, l'objectif principal du questionnaire ménage a été de permettre l'identification des femmes éligibles et, éventuellement, de leur mari.

Le questionnaire individuel femme a été utilisé pour enregistrer les informations concernant les femmes éligibles, c'est-à-dire les femmes de 15-49 ans, ayant passé la nuit précédant l'entretien dans le ménage sélectionné, quel que soit leur statut de résidence. Ce questionnaire comprend huit sections qui portent sur les thèmes suivants :

- caractéristiques socio-démographiques
- reproduction
- connaissance et utilisation de la contraception
- grossesse et allaitement, vaccination et santé des enfants
- nuptialité
- préférences en matière de fécondité
- caractéristiques du conjoint et activité économique de la femme
- mesures anthropométriques des enfants de moins de cinq ans.

Le questionnaire mari qui est une forme simplifiée du questionnaire individuel femme, comprend les sections suivantes :

- caractéristiques socio-démographiques
- connaissance et utilisation de la contraception
- préférences en matière de fécondité.

1.2.3 Echantillon

Les opérations de collecte des données ont débuté à la mi-août 1990 mais, au mois d'octobre, de façon inattendue, l'ONAPO a été obligé de suspendre les activités de l'enquête sur le terrain en raison des hostilités déclenchées par les forces rebelles et de la situation d'insécurité qui en résultait. Diverses tentatives pour reprendre les opérations se sont soldées par des échecs du fait de l'insécurité qui régnait dans le pays pendant plusieurs mois.

Au moment de l'interruption du travail, en octobre 1990, un tiers de l'échantillon, c'est-à-dire près de 2 000 femmes en âge de procréer, avaient déjà été interviewées. Malgré ce nombre important de cas, les données recueillies ne constituaient qu'une partie de l'échantillon non uniformément répartie et, par conséquent, n'étaient pas représentatives. Le manque de représentativité de ces données les rendant inutilisables pour des analyses démographiques approfondies fiables, elles n'ont pas été exploitées.

En renonçant aux données recueillies en 1990, la décision fut prise de conduire une deuxième enquête, basée sur un nouvel échantillon, le premier échantillon sélectionné étant obsolète du fait des mouvements de population engendrés par le conflit. Les opérations de collecte des données se sont finalement déroulées de juin à octobre 1992, pendant quatre mois environ.

L'EDSR est basée sur un échantillon représentatif au niveau national, stratifié en milieu urbain/rural, le taux de sondage pour le milieu urbain étant le triple de celui du milieu rural.³ Dans chacun de ces milieux, l'échantillon est auto-pondéré. Les Unités Primaires de Sondage (UPS) ont été constituées, pour le milieu rural, par les *cellules*,⁴ dont la liste des ménages a été actualisée, et par les Districts de

³ Le classement urbain-rural est basé sur la définition officielle du Ministère des Travaux Publics et de l'Energie (MINITRAPE), également utilisée par le Service National du Recensement.

⁴ La *cellule* est la plus petite unité administrative au Rwanda. En 1991, la taille moyenne des cellules était d'environ 800 personnes.

Recensement (DR) du RGPH de 1991, pour le milieu urbain. Pour faciliter le travail sur le terrain et réduire le déplacement des équipes, les UPS dépassant 500 ménages ont été divisées en deux ou trois segments, dont un seul a été sélectionné. Au total, 201 grappes ont été sélectionnées, composées de 150 cellules rurales et de 51 DR urbains. Pour des raisons de sécurité, certaines zones ont été exclues de l'enquête : il s'agit de 44 secteurs ruraux dans les préfectures de Byumba et Ruhengeri. Les zones exclues représentent environ 2,8 pour cent de la population rwandaise. De plus, l'enquête n'a pas été réalisée dans deux des quinze grappes sélectionnées à Byumba parce que cette zone était considérée à hauts risques et que l'ONAPO ne voulait pas exposer les enquêteurs aux dangers du conflit. Cependant, les ménages de ces cellules ne représentant qu'une très faible portion de l'échantillon, le fait qu'ils n'aient pas été enquêtés n'entraîne pas de distorsion significative de l'information.

Malgré le climat d'insécurité régnant dans le pays au moment du travail sur le terrain, les résultats de l'enquête sont satisfaisants. A l'intérieur des 201 grappes de l'échantillon, on a sélectionné 6 509 ménages, dans lesquels 6 947 femmes éligibles ont été identifiées (Tableau 1.2). Parmi les ménages sélectionnés, 6 368 ont été identifiés et 6 252 enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 98,2 pour cent. Parmi les femmes éligibles, 6 551 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 94,3. En ce qui concerne l'enquête auprès des maris, il a été décidé d'interviewer tous les maris présents dans un ménage sélectionné sur cinq seulement. Le choix d'un sous-échantillon de si petite taille répondait à des contraintes budgétaires, induites par l'arrêt, puis la reprise des activités de l'enquête. A l'intérieur des 1 227 ménages sélectionnés pour cette enquête et pour lesquels l'interview avait été complétée, 715 maris ont été identifiés et 598 d'entre eux ont été enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 83,6 pour cent. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, les résultats concernant l'enquête auprès des maris ne constitueront pas un chapitre à part, mais seront présentés en même temps que les résultats concernant les femmes, et au niveau national seulement.

| Tableau 1.2 Taille et couverture de l'échantillon | | | |
|---|-----------|-------|-------|
| Effectifs des ménages, des femmes et des maris sélectionnés, identifiés et enquêtés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, EDS Rwanda 1992 | | | |
| Enquête | Résidence | | Total |
| | Urbain | Rural | |
| Enquête ménage | | | |
| Nombre de logements sélectionnés | 1113 | 5396 | 6509 |
| Nombre de ménages identifiés | 1057 | 5311 | 6368 |
| Nombre de ménages enquêtés | 1020 | 5232 | 6252 |
| Taux de réponse | 96,5 | 98,5 | 98,2 |
| Enquête individuelle femme | | | |
| Nombre de femmes éligibles | 1227 | 5720 | 6947 |
| Nombre de femmes enquêtées | 1158 | 5393 | 6551 |
| Taux de réponse | 94,4 | 94,3 | 94,3 |
| Enquête individuelle mari | | | |
| Nombre de maris éligibles | 91 | 624 | 715 |
| Nombre de maris enquêtés | 72 | 526 | 598 |
| Taux de réponse | 79,1 | 84,3 | 83,6 |

Pour l'analyse de l'enquête, les résultats seront présentés selon le milieu de résidence urbain-rural et selon un regroupement de préfectures. En effet, la taille de l'échantillon ne permet pas de mener des analyses statistiquement significatives au niveau des 11 préfectures du pays prises séparément. Au cours de l'analyse, on a donc utilisé les regroupements suivants : les préfectures de Kibuye, Ruhengeri et Gisenyi, les préfectures de Cyangugu et de Gikongoro, les préfectures de Butare et de Gitarama, les préfectures de Byumba et de Kibungo, et les préfectures de Kigali (rural) et de la ville de Kigali.⁵

1.2.4 Collecte et exploitation des données

Après une formation d'environ trois semaines, six équipes, chacune composée de quatre enquêtrices, d'un agent chargé des mesures anthropométriques, d'une contrôleuse et d'un chef d'équipe, se sont chargées de la collecte des données pendant une période d'environ quatre mois. Des missions de supervision étaient régulièrement organisées sur le terrain dans le but de renforcer, auprès des enquêtrices, les contrôles pour garantir la qualité des données. La saisie des données se faisant parallèlement à la collecte, le service informatique produisait des tableaux de qualité des données permettant de mettre en évidence les erreurs les plus importantes commises par chaque équipe pendant la collecte. Ces tableaux constituaient, pour les superviseurs de terrain, un outil efficace pour signaler aux enquêtrices certains problèmes, omissions ou incohérences trouvées dans les données collectées. Les missions de supervision relayaient le travail de contrôle permanent qu'effectuaient le chef d'équipe et la contrôleuse.

Tous les questionnaires remplis, contrôlés et regroupés par grappe étaient ramenés à la direction de l'EDSR à Kigali par les superviseurs à leur retour de mission. Après réception des dossiers de grappe, un contrôle d'exhaustivité des questionnaires et une vérification sommaire de la cohérence des données étaient réalisées avant la saisie des questionnaires. La saisie et l'édition des données ont été effectuées sur micro-ordinateurs en utilisant le logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International, Inc.

Après la saisie et l'édition des données, l'imputation de certaines dates manquantes et l'apurement des fichiers, dans les mois suivant la fin des opérations de collecte, une première série de tableaux a été produite pour l'élaboration du rapport préliminaire. Les tableaux qui figurent dans le présent rapport ont été produits après publication du rapport préliminaire, après que de nouvelles vérifications et que l'apurement des fichiers aient été exécutés. Toutes les phases du traitement des données ont été réalisées au moyen du logiciel ISSA.

⁵ Dans la suite du texte, ces regroupements de préfectures seront désignés de la façon suivante : Kibuye/Ruhengeri/Gisenyi, Cyangugu/Gikongoro, Butare/Gitarama, Byumba/Kibungo, et Kigali.

